



KPMG S.A.
1 rue de l'hôpital de siège
59300 Valenciennes

Habitat Logement Immobilier (U.E.S.) S.A.C.C.V.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Habitat Logement Immobilier (U.E.S.) S.A.C.C.V.
520 Boulevard du Parc - Parc d'Affaires - 62231 COQUELLES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
1 rue de l'hôpital de siège
59300 Valenciennes

Habitat Logement Immobilier (U.E.S.) S.A.C.C.V.

520 Boulevard du Parc - Parc d'Affaires - 62231 COQUELLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société Habitat Logement Immobilier (U.E.S.) S.A.C.C.V.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Habitat Logement Immobilier (U.E.S.) S.A.C.C.V. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 exposées dans la note « Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC n°2022-06 » de l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valenciennes, le 6 mai 2026

KPMG S.A.

Christophe Carlier
Associé

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :			HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER				2025	2024	
Adresse de l'entreprise :			520 BLD DU PARC						
Numéro SIRET* :			41154170900035						
					Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)					0		0		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement			0	0	0	0	
		Frais de développement			0	0	0	0	
		Concession, brevets et droits similaire			0	0	0	0	
		Fonds commercial (1)			0	0	0	0	
		Autres immobilisations incorporelles			0	0	0	0	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			0	0	0	0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			2 352 168	108 507	2 243 661	2 227 891	
		Constructions			84 706 313	25 808 957	58 897 356	55 827 972	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	0	0	
		Autres immobilisations corporelles			86 601	45 074	41 526	58 947	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			2 537 235	0	2 537 235	5 662 143	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations			0	0	0	0	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			0	0	0	0	
		Créances rattachées à des participations			0	0	0	0	
		Autres titres immobilisés			922 206	0	922 206	910 488	
		Prêts			0	0	0	0	
		Autres immobilisations financières			281 255	0	281 255	281 255	
TOTAL (II)					90 885 776	25 962 538	64 923 238	64 968 697	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements			0	0	0	0	
		En cours de production de biens			0	0	0	0	
		En cours de production de services			0	0	0	0	
		Produits intermédiaires et finis			0	0	0	0	
		Marchandises			0	0	0	0	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes				0	0	0	0
		Clients et comptes rattachés (3)			805 826	237 529	568 296	555 816	
		Autres créances (3)			2 226 658	0	2 226 658	907 595	
		Charges constatées d'avance (3)			567 330	0	567 330	579 791	
		Capital souscrit et appelé, non versé			0	0	0	0	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :				0	0	0	0
		Disponibilités			3 866 516	0	3 866 516	5 371 629	
COMPTES DE REGULARISATION		TOTAL (III)			7 466 329	237 529	7 228 800	7 414 831	
		Frais d'émission d'emprunt (IV)			0		0	0	
		Primes de remboursement des emprunts (V)			0		0	0	
		Ecart de conversion actif et différences d'évaluation *			0		0	0	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			98 352 106	26 200 067	72 152 039	72 383 528	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			0		(3) Part à plus d'un an CR				
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :		2 946 405	2 946 525	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		571 935	571 935	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		0	0	
	Réserve légale (3)		295 650	294 650	
	Réserves statutaires ou contractuelles		3 633 708	3 633 708	
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours)		0	0	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)		1 429 546	1 258 294	
	Report à nouveau		0	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		179 263	172 252	
	Subventions d'investissement		15 940 924	14 810 901	
	Provisions réglementées		0	0	
TOTAL (I)			24 997 431	23 688 265	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		0	0	
	Avances conditionnées		0	0	
	TOTAL (II)		0	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		227 459	195 159	
	Provisions pour charges		111 788	115 013	
	TOTAL (III)		339 246	310 172	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		0	0	
	Autres emprunts obligataires		0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		46 198 174	47 684 261	
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs)	0	148 226	148 089
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	285	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		192 958	231 469	
	Dettes fiscales et sociales		128 987	185 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		41 469	41 469	
	Instruments financiers à terme		0	0	
	Autres dettes		40 426	28 848	
Produits constatés d'avance (4)		65 121	65 121		
TOTAL (IV)			46 815 362	48 385 091	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation (V)			0	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			72 152 039	72 383 527	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
			Ecart de réévaluation libre		
			Réserve de réévaluation (1976)		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	0	0		

Edité le 03/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise :	HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER		
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels	(VII)	0	59 055
Charges exceptionnelles	(VIII)	0	304 334
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0	(245 279)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	20 944	19 724
Impôts sur les bénéfices	(X)	60 311	63 358
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		6 090 085	5 966 190
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		5 910 821	5 793 939
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		179 263	172 251



Comptes annuels
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
ANNEXE

Exercice de douze mois, période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Total du bilan avant répartition	72.152.038,85
Total du compte de résultat en liste	6.090.084,65
Résultat dégagé bénéfice	179.263,37

Comptes annuels arrêtés par le Directoire le 23 février 2026
et validés par le Conseil de Surveillance du 9 avril 2026.

PLAN DE L'ANNEXE

Les informations sont classées en cinq parties :

- I. Faits caractéristiques de l'exercice**
- II. Principes, règles et méthodes comptables**
- III. Notes sur le bilan**
- IV. Notes sur le compte de résultat**
- V. Autres informations**

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Faits importants de l'exercice

Néant

II. Principes, règles et méthodes comptables

L'exercice comptable 2025 est en conformité avec l'instruction comptable.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général.

Principes Généraux

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2022-06, applicable à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

TABLEAU DE RECLASSEMENT DES POSTES N (PRÉSENTATION SELON ANC 2022-06)

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Transferts de charges	4 260,00 €	Reclassés selon la nature de l'opération	Salaires	4 260,00 €
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (en produits exceptionnels)	18 200,00 €	Reclassés en produits d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	18 200,00 €
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (en charges exceptionnelles)	107 560,39 €	Reclassées en charges d'exploitation	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	107 560,39 €
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (en 75 - Autres produits de gestion courante)	342 245,09 €	Reclassées en produits d'exploitation - 74 - Subventions	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	342 245,09 €
Charges constatées d'avance	567 330,35 €	Présentées en "Créances – Charges constatées d'avance"	Actif circulant – Créances	567 330,35 €
Produits constatés d'avance	65 121,00 €	Présentés dans un poste spécifique hors immobilisations	Passif - Autres dettes	65 121,00 €
Indemnités d'assurances (en produits exceptionnels)	80 415,46 €	Reclassées en produits d'exploitation	Autres produits de gestion courante	80 415,46 €
Dépenses liées à des sinistres (en charges exceptionnelles)	39 049,53 €	Reclassées en charges d'exploitation	Autres charges de gestion courante	39 049,53 €

1. Principes et méthodes d'évaluation des postes de l'actif et des postes du passif

a) Méthode de comptabilisation des immeubles par composants

Les immeubles sont répartis en 5 familles patrimoniales principales.

Chaque famille patrimoniale est ventilée en composants selon les clefs de décomposition du CSTB.

Les dépenses pluriannuelles d'entretien sont comptabilisées également selon la méthode des composants.

L'amortissement des composants est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation propre à chaque composant.

Les durées d'utilisation des composants sont celles du CSTB (ou la durée du bail, ou la durée d'exploitation, si elle est plus courte).

A compter des mises en service 2010, la durée d'amortissement des composants de la famille patrimoniale des foyers-logements a été portée respectivement de 15 à 18 ans et de 25 à 30 ans pour tenir compte de la présence d'un gestionnaire qui se traduit par une augmentation de la durée de vie des composants.

Lors du remplacement partiel d'un composant, c'est la méthode dite de la « déflation à l'I.C.C. d'origine » qui est utilisée, ou la quote-part de remplacement en cas d'incohérence.

Les subventions d'investissement sont amorties linéairement sur la durée d'amortissement du composant structure.

FAMILLE N°1 : IMMEUBLES LOCATIFS NEUFS A USAGE D'HABITATION

Immeubles existants au 31/12/2004	Durée d'amortissement	Répartition des composants		
		Individuel	Collectif 1	Collectif 2
<u>Composants CSTB</u>				
Structure	60 ans	86,70%	90,10%	89,30%
Menuiseries extérieures	25 ans	5,40%	3,30%	3,30%
GE Menuiseries extérieures	12 ans	1,35%	0,80%	0,80%
Chauffage collectif	25 ans	-	-	3,20%
GE Chauffage collectif	12 ans	-	-	0,80%
ou				
Chauffage individuel	15 ans	3,20%	3,20%	-
Ravalement avec amélioration	15 ans	2,70%	2,10%	2,10%
GE Ravalement sans amélioration	7 ans	0,65%	0,50%	0,50%
		100,00%	100,00%	100,00%
Étanchéité (si terrasse) (1)	15 ans	-	1,10%	1,10%
Ascenseur (1)	15 ans	-	2,80%	2,80%
GE Ascenseur (1)	7 ans	-	0,70%	0,70%

Immeubles mis en service à compter du 01/01/2005	Durée d'amortissement	Répartition des composants		
		Individuel	Collectif 1	Collectif 2
<u>Composants CSTB</u>				
Structure	60 ans	78,80%	80,30%	79,50%
Menuiseries extérieures	25 ans	5,40%	3,30%	3,30%
GE Menuiseries extérieures	12 ans	1,35%	0,80%	0,80%
Chauffage collectif	25 ans	-	-	3,20%
GE Chauffage collectif ou	12 ans	-	-	0,80%
Chauffage individuel	15 ans	3,20%	3,20%	-
Ravalement avec amélioration	15 ans	2,70%	2,10%	2,10%
GE Ravalement sans amélioration	7 ans	0,65%	0,50%	0,50%
Electricité	25 ans	4,20%	5,20%	5,20%
Plomberie - Sanitaires	25 ans	3,70%	4,60%	4,60%
		100,00%	100,00%	100,00%
Étanchéité (si terrasse) (1)	15 ans	-	1,10%	1,10%
Ascenseur (1)	15 ans	-	2,80%	2,80%
GE Ascenseur (1)	7 ans	-	0,70%	0,70%

FAMILLE N°2 : IMMEUBLES LOCATIFS NEUFS DE TYPE « FOYER »

Immeubles locatifs neufs de type "Foyer"	Durée d'amortissement	Répartition des composants	
		Collectif 1	Collectif 2
<u>Composants CSTB</u>			
Structure	60 ans	80,30%	79,50%
Menuiseries extérieures	30 ans	3,30%	3,30%
GE Menuiseries extérieures	15 ans	0,80%	0,80%
Chauffage collectif	30 ans	-	3,20%
GE Chauffage collectif	15 ans	-	0,80%
ou			
Chauffage individuel	18 ans	3,20%	-
Ravalement avec amélioration	18 ans	2,10%	2,10%
GE Ravalement sans amélioration	9 ans	0,50%	0,50%
Mise aux normes	30 ans	9,80%	9,80%
		100,00%	100,00%
Étanchéité (si terrasse) (1)	18 ans	1,10%	1,10%
Ascenseur (1)	18 ans	2,80%	2,80%
GE Ascenseur (1)	9 ans	0,70%	0,70%

FAMILLE N°3 : IMMEUBLES LOCATIFS ANCIENS

Immeubles anciens	Durée d'amortissement	Répartition des composants	
		Individuel	Collectif
<u>Composants CSTB</u>			
Structure	Durée d'exploitation limité à 50 ans	88,70%	91,40%
Menuiseries extérieures	25 ans maxi	5,40%	3,30%
Chauffage collectif ou	25 ans maxi	-	3,20%
Chauffage individuel	15 ans maxi	3,20%	
Ravalement avec amélioration	15 ans maxi	2,70%	2,10%
		100,00%	100,00%
Étanchéité (si terrasse) (1)	15 ans maxi	-	1,10%
Ascenseur (1)	15 ans maxi	-	2,80%

FAMILLE N°4 : AUTRES IMMEUBLES LOCATIFS

Autres immeubles locatifs	Durée d'amortissement
Composant structure unique	
<u>Commerces isolés</u>	50 ans
<u>Garages isolés</u>	25 ans
<u>Bâtiments administratifs</u> (Gendarmeries ...)	50 ans

FAMILLE N°5 : IMMEUBLES ADMINISTRATIFS

Immeubles administratifs	Durée d'amortissement	Répartition des composants
<u>Siège social de Coquelles</u>		
Structure	60 ans	Réelle
Menuiseries extérieures	25 ans	Réelle
Chauffage	25 ans	Réelle
Étanchéité	15 ans	Réelle
Ascenseur	15 ans	Réelle
<u>Agences</u>		
Composant structure unique	50 ans	

(1) A déduire du composant structure

b) Méthode de comptabilisation des intérêts de préfinancement

Les intérêts de préfinancement, intervenus avant la date de mise en service, sont immobilisés dans le coût de production des logements.

III. Notes sur le bilan

- 1) Mouvement ayant affecté les postes de l'actif immobilisé : Cf. annexe imprimé n°2054
- 2) Réévaluation : Sans objet
- 3) Informations concernant les opérations de crédit-bail : Sans objet
- 4) Immobilisations incorporelles : Sans objet
- 5) Charges financières incluses dans le coût de production des immobilisations corporelles : 651.879 €
- 6) Valeur des Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille :
 - Montant à l'ouverture de l'exercice : 910.488 €
 - Acquisition de l'exercice : 11.718 €
 - Cession de l'exercice : 0 €
 - Montant à la clôture de l'exercice : 922.206 €
- 7) Liste des filiales et participations : Cf. annexe imprimé n°2059-G
- 8) Amortissements et dépréciations des immobilisations :
 - La méthode de calcul des amortissements est conforme à l'instruction comptable et ses avenants (Cf. annexe imprimé n°2055)
(amortissement linéaire : 3 à 5 ans pour les véhicules, et 10 ans pour le mobilier)
 - La méthode de calcul des dépréciations fait l'objet d'une analyse au cas par cas en fonction des dernières informations connues (Cf. annexe imprimé n°2056)
- 9) Reprise dans des cas exceptionnels de l'amortissement : Sans Objet
- 10) Eléments fongibles de l'actif circulant :
 - Stocks : Néant
 - Valeurs Mobilières de Placement : NéantDifférence entre évaluation au bilan et prix marché : Sans objet
- 11) Créances :
 - Classement selon la durée restant à courir : Cf. annexe imprimé 2057
 - Créances représentées par des effets de commerce : Néant
 - Créances concernant les entreprises liées : 51,33 € avec HABITAT Hauts-de-France
- 12) Composition du capital social : Cf. annexe imprimé n°2059-F
- 13) Obligations convertibles : Sans objet
- 14) Provisions : Cf. annexe imprimé n°2056
Concernent des provisions :
 - pour I.D.R.
Engagement de retraite au profit des salariés et dirigeants :
Montant de l'engagement au 31/12/2025 : 100.496 €
(+ médailles du travail : 11.291 €)
L'engagement de retraite a été calculé sur l'âge légal de départ selon la méthode PBO avec un taux d'actualisation de 3,96 % (contre 3,38 % en 2024)

- pour dépréciation de comptes clients pratiquées conformément aux règles préconisées dans l'instruction comptable : 237.529 €
- pour risques et charges sur opérations locatives : 227.459 €

15) Dettes :

- Classement selon la durée restant à courir : Cf. annexe imprimé n°2057
- Dettes représentées par des effets de commerce : Néant
- Dettes concernant les entreprises liées : Néant

16) Explication sur les produits et charges constatés d'avance :

Concernent principalement des primes d'assurance, les redevances de bail emphytéotique et une subvention d'exploitation.

17) Explication sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et de créances :

Les charges à payer correspondent aux factures non parvenues à la clôture du journal d'achat se rapportant à l'exercice

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	526 091
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 242
Dettes fiscales et sociales	81 081
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 392
Autres dettes	

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	270
Autres créances	24 700
Disponibilités	

18) Charges à répartir sur plusieurs exercices : Sans objet

19) Primes de remboursement d'emprunt : Sans objet

20) Ecart de conversion : Sans Objet

21) Circonstances empêchant de comparer les postes d'un exercice à l'autre : Cf. § II .2

22) Tableau des variations des capitaux propres

	(En euros)	Exercice N
A	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	23.516.012,99
B	Variations en cours d'exercice :	
	1. Variations du capital	(120,00)
	2. Variations des primes, réserves, report à nouveau	172.251,61
	3. Variations des « provisions » relevant des capitaux propres ^(b)	
	4. Contreparties de réévaluations ^(c)	
	5. Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement	1.130.022,91
	6. Autres variations ^(d)	
C	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice n avant AGO (= A ± B)	24.818.167,51
D	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= C - A)	1.302.154,52
E	Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice ^(e)	
F	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (D - E)	1.302.154,52

IV. Notes sur le compte de résultat

- 1) Ventilation du chiffre d'affaires H.T. par secteur d'activité :
 - Locatif : 5.087.899 €
 - Prestations de services : 414.422 €
- 2) Charges et Produits d'exploitation et financiers :
 - Honoraires des commissaires aux comptes : 19.180 € H.T.
 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun : Sans objet
 - Produits et charges imputables à un autre exercice : Sans objet
 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice : 342.245 € (comptabilisée en compte 747)
- 3) Autres Charges et Produits de gestion courante :
 - Charges :
 - VNC de composants remplacés : 107.560 €
 - Dépenses liées à sinistres : 39.050 €
 - Produits :
 - Indemnités d'assurances liées à sinistres : 80.415 €
 - Produits de cessions d'éléments d'actifs : 18.200 €
- 4) Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi :

Le CICE est supprimé depuis la clôture de l'exercice 2018.
Le suivi de l'utilisation du CICE est conforme à l'article 244 Quater C du CGI et a fait l'objet, lors de l'affectation du résultat, d'une inscription en compte de réserve spéciale.
- 5) Provisions :

Au cours de l'exercice, des dotations (ou reprises) aux provisions ont été comptabilisées :

 - pour créances douteuses : dotation de 9.715 €
 - pour dépréciation de terrain : dotation de 6.230 €
 - pour I.D.R. et médailles de travail : reprises de 1.506 € (I.D.R.) et 1.720 € (médailles)
 - pour charges : dotation de 32.300 € (contentieux sur opération immobilière)
- 6) Résultat et impôt sur les bénéfices :

L'impôt sur les sociétés, 60.311 €, porte intégralement sur le résultat courant.
- 7) Circonstances empêchant de comparer les postes d'un exercice à l'autre : Cf. II .2

V. Autres informations

- 1) Faits postérieurs à la clôture :
Néant
- 2) Engagements :
 - Engagements financiers donnés et reçus : Montant de la dette financière couverte par une garantie (commune / CGLLS / Conseil Général / ...) : 42.653.678 €
 - Abandons de créances conditionnels : Néant
 - Effets escomptés non échus : Néant
- 3) Le patrimoine spécifique :
Un suivi extra comptable par établissement entre, d'une part, la quote-part de redevance relative à l'entretien payée par le gestionnaire et, d'autre part, les dépenses d'entretien réalisées (courant, gros entretien, changement de composants) fait ressortir un solde de 4.246.695 € permettant d'assurer les travaux futurs.
- 4) Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :
HABITAT Hauts-de-France ESH
- 5) Ventilation par catégorie de l'effectif en ETP au 31/12/25 distinguant les salariés mis à disposition :

• Cadres :	1,1
• Agents de Maîtrise :	4,0
• Employés :	1,0

soit un ETP total de 6,1.
- 6) Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants : Néant
- 7) Rémunérations allouées aux dirigeants globalement par catégorie :

Les membres du Conseil de surveillance ne sont pas rémunérés.

Les membres du Directoire sont rémunérés suivant une décision du Conseil de surveillance. Il est précisé que les rémunérations des membres du directoire ne sont pas communiquées car cela reviendrait à donner une information individuelle.

Lors de la cessation de la fonction de mandataire social, le mandataire bénéficie d'une indemnité de fin de mandat, quel que soit le motif de la cessation, hors faute lourde et démission. Son montant est égal à 1/10^{ème} des indemnités de mandat perçues au cours des 12 derniers mois, par année d'ancienneté révolue dans le mandat, dans la limite de 20 ans d'ancienneté.

Désignation de l'entreprise :				HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER								Néant:		NON					
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
								1		2			3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF							
CORPORELLES	Terrains						KG	2 330 167,90	KH		KI	22 000,00							
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9		KJ	34 430 696,96	KK		KL	1 705 915,35						
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1		KM	45 317 637,80	KN		KO	3 417 236,86						
		Installations générales, agencements, et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX							
		Matériel de transport *						KY	139 598,92	KZ		LA	3 000,00						
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	3 875,03	LC		LD							
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG							
	Immobilisations corporelles en cours						LH	5 662 143,40	LI		LJ	1 615 633,56							
	Avances et acomptes						LK		LL		LM								
						TOTAL III		LN	87 884 120	LO	0	LP	6 763 786						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T							
		Autres participations						8U		8V		8W							
		Autres titres immobilisés						1P	910 488,06	1R		1S	11 717,50						
Prêts et autres immobilisations financières						1T	281 254,81	1U		1V									
					TOTAL IV		LQ	1 191 743	LR	0	LS	11 718							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)														OG	89 075 863	OH	0	OJ	6 775 503
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence											
						1		2		3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		C0		D0	0	D7							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	0	1X							
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	2 352 168	LZ								
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	132 977,84	MB	36 003 634	MC									
		Sur sol d'autrui		IR		MD	32 196,51	ME	48 702 678	MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	0	MI									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	0	ML								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	0	MO								
		Matériel de transport			IV		MP	59 873,10	MQ	82 726	MR								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	3 875	MU								
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	0	MX								
	Immobilisations corporelles en cours				MY	4 695 581,71	MZ	44 960,61	NA	2 537 235	NB								
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	0	NF								
	TOTAL III				IY	4 695 582	NG	270 008	NH	89 682 316	NI	0							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7	0	0W								
	Autres participations				I0		0X		0Y	0	0Z								
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	922 206	2D								
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	281 255	2G								
	TOTAL IV				I3	0	NJ	0	NK	1 203 460	2H	0							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	4 695 582	OK	270 008	OL	90 885 776	OM	0							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :													HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER				Néant:		NON				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement				CY					EL					EM					EN				
Fond commercial				RE					RF					RI					RJ				
Autres immobilisations incorporelles				PE					PF					PG					PH				
TOTAL I				RK	0				RM	0				RN	0				RO	0			
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions		Sur sol propre		PM	13 250 494				PN	822 593				PO	44 122				PQ	14 028 966			
		Sur sol d'autrui		PR	10 669 868				PS	1 115 122				PT	4 999				PU	11 779 991			
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD					QE					QF					QG				
		Matériel de transport		QH	80 652				QI	20 421				QJ	59 873				QK	41 199			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 875				QM					QN					QO	3 875			
		Emballages récupérables et divers		QP					QR					QS					QT				
TOTAL II				QU	24 004 889				QV	1 958 136				QW	108 994				QX	25 854 031			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ON	24 004 889				OP	1 958 136				OQ	108 994				OR	25 854 031			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables			DOTATIONS							REPRISES							Mouvements net des amortissements à la fin de l'exercice						
			Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements			M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	0							
Fonds commercial			RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	0							
Autres immobilisations incorporelles			N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	0							
TOTAL I			RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0							
Terrains			Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	0							
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	0							
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	0							
	Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	0							
Inst. Techniques & mat. et outillage			T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	0							
Autre immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc & am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	0							
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	0							
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	0							
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	0							
TOTAL II			X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0							
Frais d'acquisition de titres de participations Total III			NL						NM						NO	0							
Total général (I + II + III)			NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0							
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)			NW	0			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	0			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	0							
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler							0						Z9				Z8						
Primes de remboursement des obligations							0						SP						SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :			HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER						Néant:	NON	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	0	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)		3U		TD		TE		TF	0	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	0	
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0	
	Dont majoration exceptionnelle de 30%		D3		D4		D5		D6	0	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	0	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0	
	TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A	195 159	4B	32 300	4C	0	4D	227 459
Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4F	0	4G	0	4H	0		
Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0		
Provisions pour pertes de change		4T	0	4U	0	4V	0	4W	0		
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	115 013	4Y	0	4Z	3 226	5A	111 788		
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	0		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	0		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	0		
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	0	5W		5X		5Y	0		
TOTAL II		5Z	310 172	TV	32 300	TW	3 226	TX	339 246		
Provisions pour dépréciation		sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0
			- corporelles	6E	102 277	6F	6 230	6G	0	6H	108 507
	- titres mis en équivalence		02		03		04		05	0	
	- titres de participation		9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
	- autres immobilisations financières (1)*		06	0	07	0	08	0	09	0	
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0	
	Sur comptes clients		6T	227 815	6U	9 715	6V	0	6W	237 529	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0	
	TOTAL III		7B	330 092	TY	15 945	TZ	0	UA	346 036	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	640 264	UB	48 245	UC	3 226	UD	685 283	
Dont dotations et reprises		— d'exploitation		UE	48 245	UF	3 226				
		— financières		UG	0	UH	0				
		— exceptionnelles		UJ	0	UK	0				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER										Néant:		NON	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES					Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations					UL	0	UM		UN	0		
	Prêts (1) (2)					UP	0	UR		US	0		
	Autres immobilisations financières					UT	281 255	UV		UW	281 255		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	0		0				
	Autres créances clients					UX	805 826		805 826				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *		(Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)		UO		ZI	0					
	Personnel et comptes rattachés					UY	0		0				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ	0		0				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	3 047		3 047				
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	9		9				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0				
		Divers				VP	1 918 954		1 918 954				
	Groupe et associés (2)					VC	0		0				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	304 648		304 648				
	Charges constatées d'avance					VS	567 330		24 350		542 980		
	TOTAUX					VT	3 881 069	VU	3 056 834	VV	824 235		
RENOUVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0						0			
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0						0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	526 091		526 091				0		
		à plus d'1 an à l'origine		VH	45 672 083		1 658 682		7 438 299		36 575 101		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	148 226						148 226			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	192 958		192 958							
Personnel et comptes rattachés			8C	59 640		59 640							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	41 900		41 900							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	0		0							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	19 144		19 144							
	Obligations cautionnées		VX	0		0							
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 304		8 304							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	41 469		41 469							
Groupe et associés (2)			VI	0		0							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	40 426		40 426							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantis *			ZZ	0		0							
Produits constatés d'avance			8L	65 121		65 121							
TOTAUX			VY	46 815 362	VZ	2 653 735		7 438 299		36 723 327			
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	14 242	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 392 571	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

Néant:

NON

11(1)

EXERCICE CLOS LE :

31/12/2025

N° SIRET :

41154170900035

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE :

HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER

ADRESSE (voie) :

520 BLD DU PARC

CODE POSTAL :

62231

VILLE :

COQUELLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	44	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	196394
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	16	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	33
Total des lignes P1 + P2	P5	60	Total des lignes P3 + P4	P6	196 427

I - Capital détenu par les personnes morales :									
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse				
					N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
SA	HABITAT HAUTS-DE-FRANCE	661750067	77,71%	152 640	520	BOULEVARD DU PARC	62231	COQUELLES	FR

II - Capital détenu par les personnes physiques :														
Titre (2)	Nom de Famille	Prénom(s)	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse					Naissance :			
						N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	Date	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

N° de dépôt

Néant:

OUI

0

EXERCICE CLOS LE :

31/12/2025

N° SIRET :

41154170900035

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE :

HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER

ADRESSE (voie) :

520 BLD DU PARC

CODE POSTAL :

62231

VILLE :

COQUELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse				
				N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays